



CONDITIONS GENERALES DE VENTE - ORTHORIGINAL

Toute passation de commande ayant pour objet l'achat de produits commercialisés par ORTHORIGINAL emporte de plein droit l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes conditions générales qui prévalent sur tout document émanant du Client, quelle qu'en soit la nature, sauf convention expresse contraire des parties.

DEVIS:

Sauf stipulation expresse y figurant, le devis est valide un mois à compter de sa date d'émission. Toute acceptation de devis par le Client vaut acceptation pleine et entière des Conditions Générales de Vente.

PRIX :

Les prix, sauf convention expresse (marché, adhésion à un groupement d'achat,...) sont ceux du tarif en vigueur à la date de la commande, départ usine. Ils sont exprimés en Euros Hors Taxes. Toute remise doit faire l'objet d'un accord préalable, validé par Orthoriginal. Les taxes, droits de douane, en vigueur à la date d'émission de la facture sont à la charge pleine et entière du Client.

COMMANDE :

Chaque commande fera l'objet d'un bon de commande préalable, écrit, de la part du client qui y indiquera la date de l'émission du bon de commande, les coordonnées de l'émetteur, la dénomination sociale exacte du client final, les références et quantités commandées, le lieu de livraison si nécessaire.

Toute annulation de commande doit être effectuée par lettre recommandée et prendra effet à date de réception dudit courrier.

LIVRAISON :

Les commandes sont délivrées – départ centre de stockage –. Les marchandises sont transportées aux risques et périls du Client. Il appartient au Client de faire auprès du transporteur toutes réserves en cas d'avaries ou de perte des produits délivrés. Sauf convention expresse, aucune indemnité ou pénalité n'est versée en cas de retard.

FRAIS DE PORT :

En France Métropolitaine, les frais de port sont stipulés dans chaque proposition de prix. Sauf convention expresse, pour tout autre lieu de livraison, ils sont facturés sur la base du forfait facturé par notre transporteur. Le Client a toutefois la possibilité de faire enlever, à sa charge, les produits au lieu de notre centre de stockage. Toute demande spécifique de conditionnement pour le transport, de prestation de transport différente de nos conditions standards (livraison en urgence ou par un transporteur différent de celui utilisé par ORTHORIGINAL), toute prestation complémentaire (dédouanement,...) sont à la charge du client, sauf convention expresse.

DELAÏ DE REGLEMENT :

Sauf convention expresse entre les parties, le règlement est à effectuer à la date de réception de la facture. Tout retard de règlement est susceptible de facturation des intérêts de retard au taux moyen bancaire légal en vigueur et peut entraîner l'annulation ou la suspension de toute commande en cours. Un règlement anticipé par rapport au délai convenu ne donne pas lieu à versement d'escompte ou remise. ORTHORIGINAL se réserve le droit de suspendre toute livraison, sans préavis, à tout Client n'ayant pas respecté les délais de règlement contractuels ou les Conditions Générales de Vente.

CLAUDE DE RESERVE DE PROPRIETE (Loi 80-355 du 12 mai 1980) :

Les produits sont propriété pleine et entière de ORTHORIGINAL jusqu'à réception du règlement total sur le compte bancaire de ORTHORIGINAL. ORTHORIGINAL se réserve le droit de reprendre les produits non réglés par tout moyen de sa convenance et ce, sans préavis.

GARANTIE :

Les produits sont garantis un an sauf les pièces sujettes à l'usure. Sont exclus de la garantie, les coussins, les produits à usage unique, les consommables et tout ce qui peut résulter d'une utilisation abusive des produits.

RECLAMATIONS :

Les réclamations relatives aux vices apparents et à la non-conformité du produit par rapport au produit commandé devront être effectuées dans un délai de cinq jours ouvrés à compter de la date de livraison de la commande. Passé ce délai, aucune réclamation ne sera admise. Tout retour de produit doit faire l'objet d'un accord préalable écrit de ORTHORIGINAL. Sauf convention expresse, les frais de transport de retour des produits sont à la charge du Client.

RESPONSABILITE DE L'UTILISATEUR :

L'utilisateur s'engage à respecter les conditions particulières d'utilisation des produits, qui sont indiquées sur la notice d'utilisation le cas échéant et à respecter la législation en vigueur pour l'utilisation de ces produits. A réception, si l'un de nos produits se trouve dégradé (gravure illisible, conditionnement ou produit dégradé) celui-ci ne devra pas être utilisé ; dans ce cas, nous contacter.

En cas de contestation ou litige, le tribunal de commerce de Rennes est le seul compétent.